

Touraine Ouest Val de Loire

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022 (ROB)

Envoyé en préfecture le 25/02/2022

Reçu en préfecture le 25/02/2022

Affiché le

ID: 037-200072981-20220222-D2022_004-DE



DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES 202

Envoyé en préfecture le 25/02/2022

5

le **SLO**

- Pas de bouleversements majeurs
- **○** Maintien des montants de la DGF et du FPIC
- **Fraction de TVA** (compensation de la suppression de la TH sur les résidences principales): elle représente (au niveau national) 22 % des recettes des EPCI. Les reversements de TVA doivent augmenter de 5,9 % en 2022.
- ➡ <u>Réforme des indicateurs financiers</u>: élargissement des ressources prises en compte dans le potentiel financier et réforme du calcul de l'effort fiscal
- **Taux de revalorisation des valeurs locatives + 3,4 % pour 2022** (contre + 0,2 % pour 2021)
- **Point de vigilance :** les reversements de taxe d'aménagement sont désormais obligatoires dans les deux sens (EPCI vers communes et communes vers EPCI). Pas d'autres précisions pour l'instant sur ce sujet.



LES REALISATIONS DE L'ANNEE 2021

Envoyé en préfecture le 25/02/2022

Reçu en préfecture le 25/02/2022

ID: 037-200072981-20220222-D2022_004-DE

□ <u>DEVELOPPEMENT ECONONOMIQUE</u> :

- Plan de relance : 100 000 € pour soutenir les entreprises les plus impactées par la crise (suite aux 400 000 € versés en 2020).
- Réfection de la voirie des ZA : ZA Varenne de Grillemont à Cinq Mars la Pile, ZA Langeais nord et ZA Harteloire à Ambillou

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL:

- Participation au financement des deux demi-échangeurs à Restigné et Langeais : 70 000 € TTC (sur un total de 685 000 €)
- Très haut débit : poursuite du déploiement de la fibre optique jusqu'en 2022 (142 380 € TTC sur 2021)



LES REALISATIONS DE L'ANNEE 2021

Envoyé en préfecture le 25/02/2022

Recu en préfecture le 25/02/2022

né le



ID: 037-200072981-20220222-D2022_004-DE



ENVIRONNEMENT:

• Constitution d'un service environnement (4 agents) pour répondre aux enjeux du territoire (création d'un plan climat, sauvegarde de la biodiversité, réalisation d'une charte forestière, animation du site NATURA 200, entretien et sauvegarde des zones humides...)

SERVICE A LA POPULATION:

- Pôle de santé de Savigné sur Lathan : travaux en cours (montant prévisionnel de 2 951 699 € HT)
- Recrutement d'une chargée de mission pour aider les 3 communes Petites Villes de Demain (Langeais, Bourgueil, Château la Vallière)
- Prise de la compétence centre social
- Emménagement des militaires dans la nouvelle gendarmerie de Langeais



Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire

LES PROJETS DE 2022

Envoyé en préfecture le 25/02/2022

Recu en préfecture le 25/02/2022

é le



ID: 037-200072981-20220222-D2022_004-DE

□ <u>DEVELOPPEMENT ECONONOMIQUE ET TERRITORIAL</u> :

- Ouverture de 2 tiers-lieux (Courcelles et Langeais) et d'un bureau relais à Brèches
- Viabilisation de la ZA de Souvigné
- Projets touristiques (cave touristique, aires de camping-car, étude sur l'implantation d'un hôtel, ...)
- Finalisation du déploiement de la fibre : 142 380 € TTC
- Réalisation des demi-échangeurs de Restigné et Langeais nord : participation à hauteur de 685 000 € d'ici 2025









LES PROJETS DE 2022

Envoyé en préfecture le 25/02/2022

Recu en préfecture le 25/02/2022

né le



ID: 037-200072981-20220222-D2022_004-DE

△ AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT :

- Extension du siège social de Cléré les Pins (environ 18 bureaux + salle de réunion + garage pour les services techniques)
- Etude sur la création de bassins d'apprentissage de la natation

→ PETITE ENFANCE/ENFANCE/JEUNESSE :

- Construction ALSH le Castel (et garage Truck'Ados) à Château la Vallière pour un montant prévisionnel de 2 419 300 € HT
- Etude pour la réalisation d'un ALSH à Langeais et d'un ALSH à Cinq Mars la Pile



Visuel phase PRO ALSH le Castel

Communouté de Communes Touraine Ouest Val de Loire

LES PROJETS DE 2022

Envoyé en préfecture le 25/02/2022

Reçu en préfecture le 25/02/2022

ché le



ID: 037-200072981-20220222-D2022_004-DE

SERVICES A LA POPULATION :

- Pôle de santé de Savigné sur Lathan : livraison prévue en décembre 2022
- Maison de santé de Bourgueil : poursuite de la réflexion sur le projet
- Reprise des désordres de la maison de santé de Château la Vallière
- OPAH-RU: Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement urbain
- MOUS Gens du voyage : poursuite avec phase opérationnelle
- Etudes sur les nouveaux Locaux France Services :
 - > Bourgueil : intégration dans le projet de l'ex-EHPAD
 - Château la Vallière : intégration dans le bâtiment jouxtant la Mairie
 - ➤ Langeais : mise à disposition du bâtiment du CCAS
- LOGEMENTS HABITAT INCLUSIF SENIOR- Réflexion sur un dispositif d'accompagnement des futurs locataires Veille/Animation lien social/Mobilité





PROPOSITIONS ARCHITECTURALES POUR LA CRÉATION D'UNE MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE SUR LA COMMUNE DE BOURGUEIL



PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (AP/CP) 2021

Envoyé en préfecture le 25/02/2022

ocu en préfecture le 25/02/2022

ché le



ID: 037-200072981-20220222-D2022_004-DE

Intitulé	Montant total AP	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025
AP2012-01 Maison de Santé Pluridisciplinaire CLV	1 088 938,55 €	125 063,20 €			
AP2015-01 Gendarmerie Langeais	2 935 000,00 €	7 198,04 €			
AP2016-03 Aires Camping Cars	30 000,00 €	30 000,00 €			
AP2016-04 PLAN LOIRE IV	200 000,00 €	4 800,00 €	1 200,00 €		
AP2016-06 Aménagement numérique Très Haut Débit	569 520,00 €	142 380,00 €			
AP2018-900-01 Travaux voiries ZA	1 460 000,00 €	155 000,00 €	99 679,54 €		
AP2018-900-02 Maison Santé Pluridisciplinaire SSL	3 400 000,00 €	1 500 000,00 €	1 383 246,50 €	50 000,00 €	
AP2018-900-03 Terrains Familiaux Locatifs	273 000,00 €	214 436,00 €	31 852,00 €		
AP2019-900-01 Accueil de Loisirs Le Castel CLV	2 905 000,00 €	1 400 000,00 €	1 440 379,40 €		
AP2019-900-02 Bassins d'apprentissage de natation	110 000,00 €	63 240,00 €	36 020,00 €		
AP2020-900-02 ALSH Bourgueil	2 025 000,00 €	33 132,24 €			
AP2020-900-03 ETUDE BASSIN VERSANT LOIR	57 000,00 €	57 000,00 €			
AP2020-900-04 ETUDE DIGUES DE LANGEAIS	90 000,00 €	25 704,80 €			
AP2021-900-01 Maison France Services LANGEAIS	60 000,00 €	60 000,00 €			
AP2021-900-02 OPAH - Investissement	912 000,00 €	182 400,00 €	182 400,00 €	182 400,00 €	182 400,00 €
AP2021-900-03 Maison de Santé Pluridisciplinaire Bourgueil	600 000,00 €				600 000,00 €
AP2021-900-04 PAPI Programme d'Actions de Prévention des Inondations	114 000,00 €	- €	114 000,00 €		
AP2021-900-05 Extension bâtiment Cléré les Pins	105 000,00 €	104 599,20 €			
AP2021-900-06 Participation financement demi-échangeurs A85	685 000,00 €			308 250,00 €	306 326,54 €
AP2022-900-01 PLH / Rénovation parc existant	44 000,00 €	44 000,00 €			
AP2022-900-02 PLH / Habitat inclusif	490 500,00 €	220 500,00 €	135 000,00 €	135 000,00 €	
AP2022-900-03 Maison France Services CHÂTEAU LA VALLIERE	60 000,00 €	60 000,00 €			
AP2022-900-04 Maison France Services BOURGUEIL	30 000,00 €	30 000,00 €			
AP2022-900-05 PLAN LOIRE V - AUTHION	465 520,00 €	93 104,00 €	93 104,00 €	93 104,00 €	93 104,00 €
AP2021-902-02 Tiers Lieux	210 000,00 €	207 569,00 €			
AP2022-902-01 TAD 2022 TOVAL Atout Développement 2022	60 000,00 €	60 000,00 €			

Soit un montant prévisionnel d'investissement de 8 522 783,79 € pour 2022



PPI (AP/CP) EAU ET ASSAINISSEMENT

Envoyé en préfecture le 25/02/2022

Reçu en préfecture le 25/02/2022

ID: 037-200072981-20220222-D2022_004-DE

iché le

320~

Intitulé	нт/ттс	Montant total AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023
AP2019-905-02 COURCELLES - RENOUVELLEMENT RESEAU AEP	TTC	232 129,40 €	101 951,12€	400,00€	
AP2019-906-01 LANGEAIS - CONSTRUCTION FUTURE STATION D'EPURATION - ETUDES	НТ	300 000,00 €	0,00€	150 000,00 €	150 000,00€
AP2020-906-01 AMBILLOU - CONSTRUCTION FUTURE STATION D'EPURATION ET RESEAUX EAUX USEES - ETUDES	НТ	150 000,00 €	0,00€	50 000,00€	100 000,00€
AP2020-906-02 PAYS DE BOURGUEIL - SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	НТ	205 000,00 €	47 480,00 €	149 324,00 €	
AP2019-908-01 SAVIGNE S/LATHAN - SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT	TTC	39 726,88 €	6 741,44 €	14 000,00 €	
AP2021-908-01 SAVIGNE S/LATHAN - CONSTRUCTION STATION D'EPURATION	TTC	1 200 000,00 €	13 982,40 €	120 000,00 €	1 066 017,60 €

Soit un montant prévisionnel d'investissement 967 128 € pour 2022



RESULTATS CONSOLIDES 2021

Envoyé en préfecture le 25/02/2022

Reçu en préfecture le 25/02/2022

Affiché le

5LO~

ID: 037-200072981-20220222-D2022_004-DE

CONSOLIDATION RESULTATS TOUS BUDGETS 2021 - CCTOVAL - sauf 904 à 908

FORMATION DES RESULTATS 2021

	Dépenses	Recettes	Résultat N	N-1	N-2	N-3
Fonctionnement	17 418 841,23	18 111 656,99	692 815,76	333 108,60	907 187,35	463 756,57
Investissement	8 653 320,86	9 383 672,77	730 351,91	-1 720 002,13	-14 320,51	1 280 734,16

RESTES A REALISER 2021

	Dépenses	Recettes	Solde des Restes à réaliser
Investissement	266 248,77	0,00	-266 248,77

FORMATION DES RESULTATS CUMULES AU 31/12/2021

	Résultat au 31/12/2020	Résultat exercice 2021	Résultat cumulé au 31/12/2021	Solde des Restes à réaliser	Besoin de financement de l'investissement
	Α	В	C=A+B	D	E=C+D
Fonctionnement	5 908 243,28	692 815,76	6 601 059,04		
Investissement	-250 193,35	730 351,91	480 158,56	-266 248,77	213 909,79

Disponible (F + I)	5 658 049,93	1 423 167,67	7 081 217,60	Disponible =	6 814 968,83
--------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

- Les résultats du budget principal et des budgets annexes (ZA, dév éco et enfance/jeunesse) sont agrégés pour former un résultat de + 692 815,76 €.
- Il s'agit du résultat réel dégagé par l'exercice des compétences de la CCTOVAL.
- En 2020, ce résultat était de + 333 108,60 €.
- Les budgets ordures ménagères, eau et assainissement sont autonomes (ils s'équilibrent par les recettes des usagers). Les résultats cumulés au 31/12/2021 sont les suivants :

	Budget OM (904)	Budgets Eau et assainissement (905 à 908)	
Fonctionnement	229 827,59	3 690 034,56	
Investissement	4 960,06	1 756 246,68	



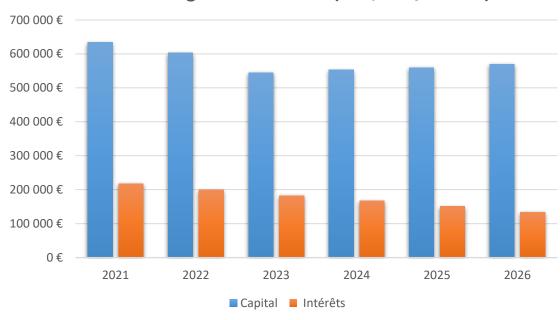
Gestion et perspective de la dette CCTOVAL

Envoyé en préfecture le 25/02/2022

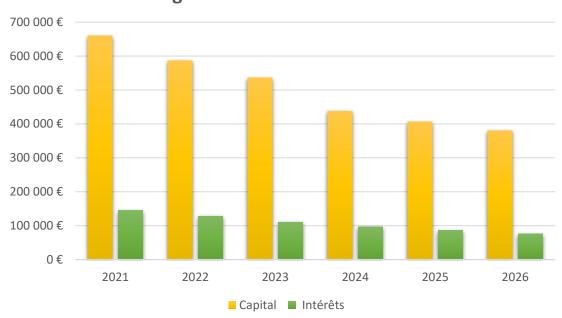
Reçu en préfecture le 25/02/2022

ID: 037-200072981-20220222-D2022_004-DE

Remboursement de la dette de 2021 à 2026 hors budgets autonomes (OM, eau/assain.)



Remboursement de la dette de 2021 à 2026 Budgets EAU et ASSAINISSEMENT



La contraction d'un nouvel emprunt pourra se poser en raison des 8 522 783 € d'investissement prévus sur l'année 2022.



Capacité d'autofinancement (CAF)

Envoyé en préfecture le 25/02/2022

Recu en préfecture le 25/02/2022

iffiché le

SLOW

ID: 037-200072981-20220222-D2022_004-DE

		Rétrospective		
		2019	2020	2021
Ventes de produits fabriqués, prestations de service	0	217 057	1 521	309 752
Produit des contributions directes	•	5 352 733	5 429 883	2 294 270
Fiscalité transférée	0	1 607 122	1 535 180	1 523 637
Fiscalité indirecte	•	433 396	616 598	3 400 326
Dotations	0	2 047 850	3 073 983	3 491 969
Autres recettes d'exploitation	•	2 039 102	1 384 637	2 708 524
Total des recettes réelles de fonctionnement	0	11 697 260	12 041 803	13 728 479
Charges à caractère général (chap 011)	0	1 330 346	2 683 159	2 617 112
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	•	2 625 588	2 893 341	3 163 852
Atténuation de produit (chap 014)	0	3 336 474	3 468 394	3 367 818
Autres charges de gestion courante (chap 65)	•	2 451 899	1 089 560	1 459 100
Intérêts de la dette (art 66111)	0	234 336	265 723	218 276
Autres dépenses de fonctionnement	•	39 228	613 072	215 281
Total des dépenses réelles de fonctionnement	0	10 017 870	11 013 249	11 041 439
Epargne de gestion	0	1 874 548	1 208 441	1 475 649
Intérêts de la dette	•	234 336	265 723	218 276
Epargne brute	0	1 640 213	942 718	1 257 374
Remboursement capital de la dette (chap 16 hors 166	•	413 862	1 096 413	633 984
Epargne nette	0	1 226 350	-153 695	623 390

- Il s'agit de la CAF agrégée du budget principal + le budget dév éco + le budget des ZA.
- La CAF nette atteint + 623 390 € pour l'exercice 2021.
- Elle était de 153 695 € en 2020 (année impactée par le soutien aux entreprises à hauteur de 400 000 € et par le remboursement anticipée des 2 emprunts du camping de Rillé).

CAF : elle mesure la capacité de la CCTOVAL à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à ses compétences, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.



Gestion et perspective de la dette CCTOVAL

Envoyé en préfecture le 25/02/2022

Reçu en préfecture le 25/02/2022

le

ID: 037-200072981-20220222-D2022_004-DE

| Rétrospective | 2019 | 2020 | 2021

	2019	2020	2021
Dette en cours			
Capital Restant Dû (au 01/01)	7 023 918	8 599 551	7 806 661
Remboursement en capital de la dette (hors 166)	413 862	1 096 413	633 984
Intérêts de la dette en cours (art 66111)	234 336	265 723	218 276
Dette de la prospective			
Emprunts prospective (art 16 hors 166)	0	0	0
Emprunts déjà souscrits	0	0	0
Prospective CRD (capital restant dû)	0	0	0
Remboursement en capital de la dette (hors 166)	0	0	0
Intérêts de la dette de la prospective (art 66111)	0	0	0
Dette totale			
Capital Restant Dû cumulé	7 023 918	8 599 551	7 806 661
Remboursement capital de la dette (chap 16 hors 166	413 862	1 096 413	633 984
Intérêts de la dette (art 66111)	234 336	265 723	218 276
Annuités	648 198	1 362 135	852 259
Ratio de désendettement	5,2 ans	8,3 ans	5,7 ans

Capacité de désendettement = nombre d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser sa dette si elle y consacrait chaque année l'intégralité de son autofinancement

- supérieur à 15 ans :	situation très mauvaise
- entre 11 ans et 15 ans :	situation mauvaise
- entre 8 ans et 11 ans :	situation bonne
- jusqu'à 8 ans :	situation saine



EVOLUTION DE LA FISCALITE

Envoyé en préfecture le 25/02/2022

Reçu en préfecture le 25/02/2022

ID: 037-200072981-20220222-D2022_004-DE

Référence	Montant 2020	Montant 2021	Ecart 2021 - 2020
TAXE HABITATION SUR RESIDENCES SECONDAIRES - THRS	2 989 337 €	298 498 €	-2 690 839 €
TAXE HABITATION SUR LOGEMENTS VACANTS - THLV	12 721 €	12 297 €	-424€
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES - TFB	270 353 €	256 599 €	-13 754 €
TAXE FONCIERE NON BATI - TFNB	57 066 €	57 135 €	69€
TAXE ADDITIONNELLE FNB - TAFNB	37 664 €	37 647 €	-17€
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES - CFE	2 076 894 €	1 622 277 €	-454 617 €
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES - CVAE	984 106 €	986 590 €	2 484 €
TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES - TASCOM	396 358 €	354 300 €	-42 058 €
IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RESEAUX - IFER	154 716 €	182 781 €	28 065 €
FRACTION TVA		3 002 795 €	3 002 795 €
TOTAL Recettes fiscales (avant prélèvement FNGIR) A	6 979 215 €	6 810 919 €	-168 296 €
Prélèvement FNGIR B	998 608 €	998 608 €	0€
TOTAL NET Recettes fiscales (après prélèvement FNGIR) C = A - B	5 980 607 €	5 812 311 €	-168 296 €
Allocations compensatrices TH	294 241 €	0€	-294 241 €
Allocations compensatrices TF	127€	130 €	3 €
Allocations compensatrices TF (liées aux réductions de 50% des bases)		15 821 €	15 821 €
Allocations compensatrices CFE	48 846 €	53 539 €	4 693 €

Allocations compensatrices CFE (liées aux réductions de 50% des bases)

- Entre 2020 et 2021, les recettes de fiscalité ont diminué de 168 296 raison en d'une notamment mesure d'exonération de CFE décidée par l'Etat.
- A noter la quasi suppression de la TH au profit de l'instauration d'une fraction de TVA.
- Les compensations de fiscalité versées par l'Etat permettent malgré tout une légère hausse de + 21 567 € des recettes.



6 345 388 € **TOTAL FISCALITE + COMPENSATIONS E = C + D** 6 323 821 €

TOTAL Compensations D

21 567 €

463 587 €

189 863 €

463 587 €

533 077 €

343 214 €



OBJECTIFS D'EVOLUTION BUDGETAIRE - FONCTIONNEI

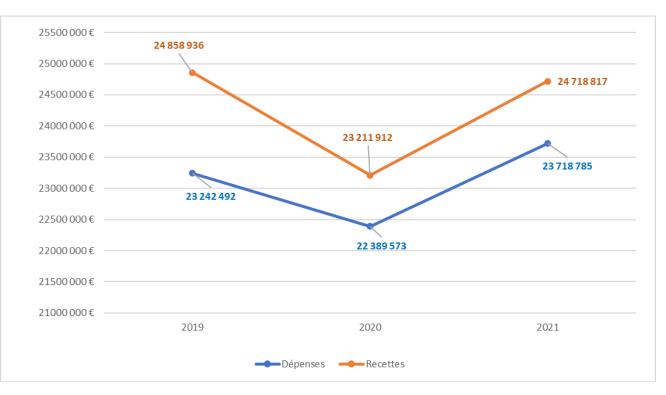
Envoyé en préfecture le 25/02/202

Recu en préfecture le 25/02/2022

né le

ID: 037-200072981-20220222-D2022_004-DE

- Il est important de signaler que toute comparaison et évolution budgétaire doit se faire en tenant compte de l'évolution des compétences de la CCTOVAL.
- L'année 2019 a ainsi été marquée par l'extension de la compétence eau et assainissement à tout le territoire et donc à la reprise des budgets des syndicats et communes



Evolution des dépenses de fonctionnement :

- Dépenses de fonctionnement consolidées (budget principal + 8 budgets annexes) pour 2019 = 23 242 492 € soit + 29 %
- Dépenses de fonctionnement consolidées (budget principal + 8 budgets annexes) pour 2020 = 22 389 573 € soit – 4 %
- Dépenses de fonctionnement consolidées (budget principal + 7 budgets annexes) **pour 2021 = 23 718 785,36 € soit + 6 %**

Chiffres issus des comptes de résultat et confirmés par les comptes de gestion de la Trésorerie (source DDFIP)



OBJECTIFS D'EVOLUTION BUDGETAIRE - INVESTISSEM

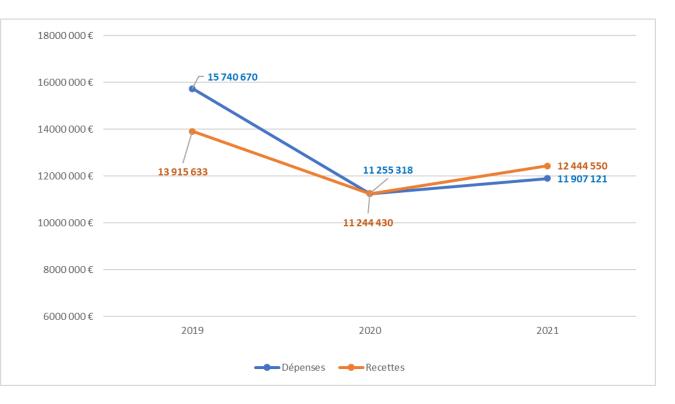
Envoyé en préfecture le 25/02/2022

Recu en préfecture le 25/02/2022

né le

ID: 037-200072981-20220222-D2022_004-DE

- Il est important de signaler que toute comparaison et évolution budgétaire doit se faire en tenant compte de l'évolution des compétences de la CCTOVAL.
- L'année 2019 a ainsi été marquée par l'extension de la compétence eau et assainissement à tout le territoire et donc à la reprise des budgets des syndicats et communes



Evolution des dépenses d'investissement :

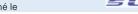
- Dépenses d'investissement consolidées (budget principal + 8 budgets annexes) pour 2019 = 15 740 670 € soit + 99 %
- Dépenses d'investissement consolidées (budget principal + 8 budgets annexes) pour 2020 = 11 255 318 € soit – 28 %
- Dépenses d'investissement consolidées (budget principal + 7 budgets annexes) pour 2021 = 11 907 120,67 soit + 6 %



Fiscalité 2022

Envoyé en préfecture le 25/02/2022

Recu en préfecture le 25/02/2022



ID: 037-200072981-20220222-D2022_004-DE

Comme depuis la création de la CCTOVAL, il n'est pas prévu d'augmentation de fiscalité en 2022

La taxe d'habitation (TH)

Taux de 8,74 %

La taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)

Taux de 2,11 %

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Taux de 22,27 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)

Taux de 1 %

Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)

Coefficient multiplicateur à 1,10

Evolution des bases 2021

Pour 2022, l'Etat fixe une évolution des valeurs locatives foncières de + 3,4 %

Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire

EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE

Envoyé en préfecture le 25/02/2022

Recu en préfecture le 25/02/2022

né le

ID: 037-200072981-20220222-D2022_004-DE

Evolution des dépenses de personnel entre 2021/2022 : + 270 511,85€ (+ 9,35 %) qui s'explique par :

- Un nombre d'heures travaillées supérieur de 4 680 Heures à l'année 2020 (Covid) ;
- Des créations de postes (5) entre 2020 et 2021 (1 administratif France Service, 1 agent PCAET, 1 agent Technicien de rivière, 1 agent Petite Ville de demain et enfin 1 agent Conseiller Numérique Itinérant.);
- L'augmentation des charges sociales dont le Taux d'accident de travail de 1%;

Toutefois, l'augmentation prévue au budget primitif a été atténuée par :

- 🔖 5 départs (en retraite ou mobilité)
- Un retard dans le recrutement du pôle administration/finances et un autre sur le pôle développement économique
- Un non remplacement dans le service des affaires juridiques.



14 postes sont actuellement subventionnés pour un montant total annuel de 340 152 €



Contrat de droit privé

TOTAL

STRUCTURE DES EFFECTIFS

2

88.4

Envoyé en préfecture le 25/02/2022 Reçu en préfecture le 25/02/2022

ID: 037-200072981-20220222-D2022_004-DE

Duest					
oire	Nombre de p	oostes physique	Emplois pourvus en ETP		
	2020	2021	2020	2021	
Emploi fonctionnel	1	1	1	1	
Filière administrative	27	28	23,2	24,94	
Filière technique	35	35	15,7	16,94	
Filière animation	34	41	27,8	34,02	
Filière médico-sociale	3	4	3	3	
Filière sociale	7	7	6,6	6,5	

2

118

78.3

Comprend des emplois permanents et non-permanents et régulièrement 1 archiviste

Sur l'effectif total, la tranche d'âge la plus importante est celle entre 40 et 50 ans.

Répartition de l'effectif : femmes 80%

108

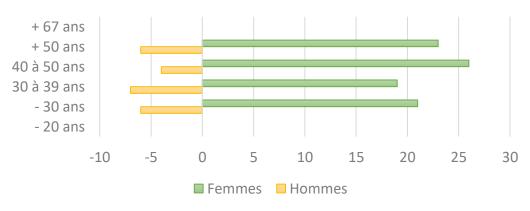
hommes 20%

L'âge moyen des femmes est de 41,55 ans ; celui des hommes de 40,52 ans

Sur 2022, les recrutements suivants sont à prévoir :

- L' Animateur Commerce du Pôle Développement économique arrive le 1^{er} Avril,
- Le recrutement du Responsable de Pôle Administration, Finances et Contrôle de gestion est en cours,
- Le remplacement suite à une demande de mutation de la Chargée de Communication

Pyramide des âges CCTOVAL





GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Envoyé en préfecture le 25/02/2022

Reçu en préfecture le 25/02/2022

ID: 037-200072981-20220222-D2022 004-DE

Temps de travail:

Les agents à temps complets effectuent tous 1 607 heures annuellement sur la base de 39 heures par semaine avec 23 RTT.

Avantages en nature :

- prestations du Centre National d'Action Sociale (CNAS),
- tickets déjeuner (selon la réglementation en vigueur),
- participation de l'employeur (6 € par mois par agent) pour le maintien de salaire.
- Participation de l'employeur (4 € par mois par agent) pour une mutuelle santé labellisée

Evolution des paramètres de rémunération :

- Gel du point d'indice
- Reclassement des agents de Catégorie C des échelles C1, C2 suite à l'augmentation du SMIC d'octobre 2021 et bonification exceptionnelle d'un an d'ancienneté.



Etat annuel des indemnités brutes perçues par les élus communautaires sur l'a

Envoyé en préfecture le 25/02/2022

Reçu en préfecture le 25/02/2022

Affiché le



ID: 037-200072981-20220222-D2022_004-DE

Nom et prénom	Représentation à la CCTOVAL	Brut perçu sur anneé 2021	Autres structures	Représentation de la CCTOVAL	Brut perçu sur anneé 2021	Total brut perçu pour 2021
BARANGER Benoit	3ème Vice-président	9 801,24 €	Pays Loire Nature	4ème Vice-président	2 758,32 €	16 694,76 €
			SMBAA	2ème Vice-président	4 135,20 €	
BERGER Sébastien	6ème Vice-président	9 801,24 €	SMIPE Val Touraine Anjou	2ème Vice-président	4 779,24 €	14 580,48 €
BORDEAU Jean-Jack	Conseiller délégué	2 800,32 €				2 800,32 €
DUPONT Xavier	Président	31 504,20 €	SMIPE Val Touraine Anjou	Président	11 943,60 €	58 089,00 €
			SMBAA	5ème Vice-président	2 847,00 €	
			Pays Loire Nature	Président	6 893,52 €	
			SIVERT	4ème Vice-président	4 900,68 €	
ELOY Thierry	4ème Vice-président	9 801,24 €				9 801,24 €
GANDRILLE Christine	Conseiller délégué	2 800,32 €				2 800,32 €
GAUTHIER Jean-Claude	7ème Vice-président	9 801,24 €				9 801,24 €
HARDY Hubert	Conseiller délégué	2 800,32 €				2 800,32 €
HASCOET Christine	Conseiller délégué	2 800,32 €	SIVU scolaire Restigné		1 423,56 €	4 223,88 €
JARRY Patrick	2ème Vice-président	9 801,24 €	SMICTOM	2ème Vice-président	5 512,08 €	15 313,32 €
PHILIPPON Benjamin	5ème Vice-président	9 801,24 €				9 801,24 €
POINTREAU Sylvie	Conseiller délégué	2 800,32 €				2 800,32 €
RIOCREUX Stephanie	1ère Vice-présidente	9 801,24 €	SATESE 37	1er Vice-présidente	4 363,92 €	14 165,16 €
SANS-CHAGRIN Daniel	Conseiller délégué	2 800,32 €				2 800,32 €
VIGNAS Gérard	Conseiller délégué	2 800,32 €				2 800,32 €
ZENTNER Christophe	Conseiller délégué	2 800,32 €				2 800,32 €
GHANAY Hédia			ANVAL	3ème Vice-présidente	6 002,16 €	6 002,16 €
MELO Isabelle			Pays Loire Nature	3ème Vice-présidente	2 758,32 €	2 758,32 €
TOTAL DES INDEMNITES VERSEES SUR 2021		122 515,44 €			58 317,60 €	180 833,04 €



Envoyé en préfecture le 25/02/2022

Reçu en préfecture le 25/02/2022

ffiché le



ID: 037-200072981-20220222-D2022_004-DE

MERCI DE VOTRE ATTENTION

